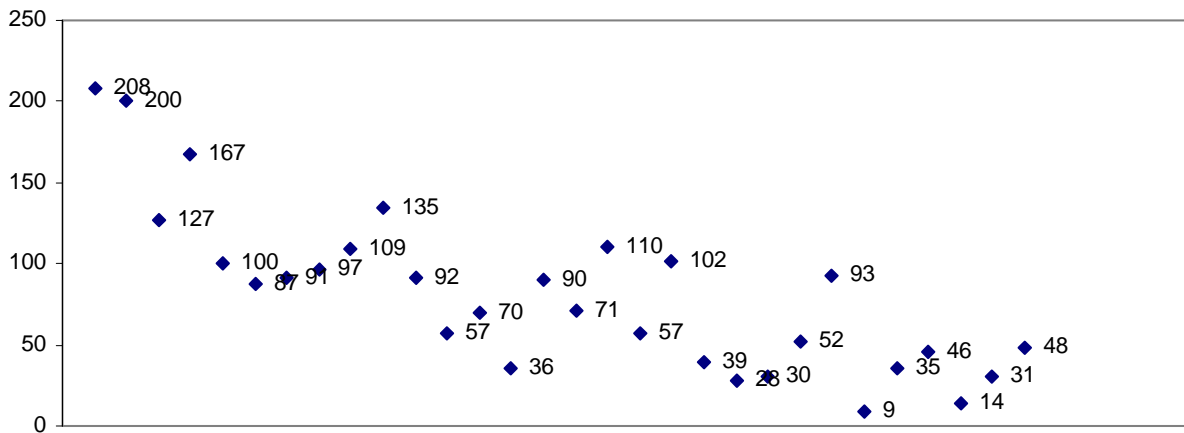


Licenciements collectifs : durée de la procédure d'information et de consultation pour la période comprise entre janvier et mars 2011 inclus (en jours) - basée sur les procédures clôturées durant cette période



◆ moyenne : 81 jours - médiane : 70,5 jours - min. : 9 jours - max. : 208 jours

La durée moyenne des procédures d'information et de consultation clôturées durant la période comprise entre janvier et mars 2011 inclus est de 81 jours. Le calcul de la moyenne intègre les cas où la durée de la procédure s'est révélée, soit très courte, soit très longue : il est donc aussi utile de s'intéresser à la durée médiane, qui s'élève à 70,5 jours.